

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1985)  
**Heft:** 791

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Avènement de la Comète

Commençons par deux rectifications:

Dans mon article de la semaine passée, consacrée au jeu à l'aveugle, une phrase est tombée, rendant le texte peu compréhensible.

Après les mots:

«Alekhine acceptait de laisser le trait à la moitié de ses adversaires. Ce qui lui valut la mésaventure suivante...»

il fallait lire:

«deux d'entre eux se mirent d'accord: celui qui aurait les blancs...» etc.

Il y a plus grave!

Dans DP 788, je parlais des petits lacs de Montana et des canots moteur qui virevoltaient sur l'un d'entre eux, ce qui me paraissait compromettre la paix de l'endroit. M. Renggli, directeur de l'Office du tourisme, me fait observer que «même lorsqu'ils virevoltent, ces canots permettent d'enten-

dre le silence' car leur moteur est électrique et par-faitement silencieux!».

Je me suis donc trompé (mon correspondant suppose charitablement que j'avais l'esprit ailleurs). J'ai quelque excuse: des travaux effectués sur la route qui passait derrière le restaurant où je me trouvais, avec feux alternatifs, produisaient inévitablement quelque fracas!

Reste qu'on pourrait se demander si, pour leur santé, les hôtes de la station n'auraient pas intérêt à *ramer* plutôt qu'à évoluer en canot moteur — ce qui d'un autre côté épargnerait de l'énergie, en quantité probablement insignifiante, il est vrai.

A propos de Montana, toujours:

J'étais occupé au Gymnase de Chamblandes à photocopier un article consacré à Maurice Métral. A mes côtés, une gymnasienne très «liseuse». Je lui demande: «Vous connaissez?» — Jamais entendu parler de Maurice Métral! Les deux secrétaires, questionnées, l'ignoraient aussi absolument!

Je monte ce même jour à Montana, pénètre dans une librairie-papeterie: toute une bibliothèque consacrée à Maurice Métral, à ses... vingt? trente?

romans, chacun représenté par de nombreux exemplaires!

A vrai dire, je ne sais s'il faut déplorer, ou tout au contraire se réjouir du phénomène: les Valaisans aiment Métral, comme les paysans vaudois (et quelques autres!) aiment Chappuis — les uns et les autres ignorent peut-être l'un ou l'autre, et très probablement les écrivains plus «relevés», qui publient dans la *Gazette de Lausanne - Journal de Genève*. Après tout, pourquoi pas? Et qui dira qu'ils ont tort?

A part quoi, on parle beaucoup de la comète de Halley, ces temps-ci. Je ne résiste pas au plaisir de citer le poème que Victor Hugo lui consacra en 1874, dans *La Légende des Siècles*. Il commence par peindre l'astronome moqué par ses contemporains (ce qui est d'ailleurs inexact, paraît-il), «pauvre homme» errant «triste sous les huées»; mourant bafoué de tous en 1742, «pauvre vieux rêveur enseveli sous l'herbe»:

«... Trente ans passèrent.

(...)

*Soudain, un soir, on vit la nuit noire et superbe,  
A l'heure où sous le grand suaire tout se tait,  
Blémir confusément, puis blanchir, et c'était  
Dans l'année annoncée et prédite, et la cime  
Des monts eut un reflet étrange de l'abîme  
Comme lorsqu'un flambeau rôde derrière un mur,  
Et la blancheur devint lumière, et dans l'azur  
La clarté devint pourpre, et l'on vit poindre,*

*[éclore,  
Et croître on ne sait quelle inexprimable aurore  
Qui se mit à monter dans le haut firmament  
Par degrés et sans hâte et formidablement (...)  
Et soudain, comme un spectre entre en une*

*[maison,  
Apparut, par-dessus le farouche horizon,  
Une flamme emplissant des millions de lieues,  
Monstrueuse lueur des immensités bleues,  
Splendide au fond du ciel brusquement éclairci;  
Et l'astre effrayant dit aux hommes: «Me voici!»*

J. C.

## AFRIQUE DU SUD

### Promotion touristique

«Afrique du Sud. Un monde en un seul pays.» Ce n'est pas une blague, ni le titre d'un article récent. Tout simplement le slogan avec lequel SATOUR (South African Tourism Board) compte séduire les touristes en mal d'exotisme. Sa publicité nous apprend en outre que certaines régions d'Afrique du Sud ont «un paysage se prêtant à merveille à la pratique de nombreux sports, comme le tennis ou le golf»... Bien sûr, la liste ne se veut pas exhaustive!

Comme toute campagne publicitaire, celle du tourisme en Afrique du Sud s'accompagne d'une promotion auprès de «relais», dont font partie bien entendu les journalistes. Ainsi, le 15 août, la

«South African Airways» annonce qu'elle accorde aux journalistes suisses, avec effet immédiat, un rabais de 25% sur tous ses vols. Le 3 octobre, le Syndicat suisse des mass media réagit, appuyant ainsi l'appel au boycott lancé par l'USS contre l'Afrique du Sud, et demande à ses membres «non seulement de ne pas profiter des tarifs réduits offerts par la SAA, mais aussi de renoncer à voyager avec cette compagnie aérienne».

«L'Hebdo» du 12 septembre, dans un long article consacré à l'Afrique du Sud, relevait notamment: «L'intéressant est probablement d'observer que les pressions sur Pretoria deviennent de plus en plus claires et nettes.» Se contenterait-on d'observer? L'annonce «Un monde en un seul pays» paraissait le 3 octobre dans ce même hebdomadaire.